

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre de l'Éducation nationale, le ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-51 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2011 portant création de la mention Hockey sur glace du DESJEPS, spécialité Performance sportive ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 18 décembre 2024;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Performance sportive, mention Hockey sur glace est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
DESARA240034	Monsieur	BARNIQUE	Axel
DESARA240035	Monsieur	BOURGAUT	Peter
DESARA240036	Monsieur	HARDY	Florian
DESARA240037	Monsieur	SPINOZZI	Franck
DESARA240038	Monsieur	TERGLAV	Edo
DESARA240039	Monsieur	VONACHEN	Yann

Article 2. - Le recteur de région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 18/12/2024

Pour le Recteur de région académique,

le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Bruno FEUTRIER